



Le 11 juillet dernier, Brigitte Barèges a été déclarée inéligible pour une durée d'un an par le Conseil constitutionnel. © Assemblée nationale

Inéligible un an, Brigitte Barèges s'investit dans la campagne des législatives et des municipales

Inéligible pour une durée d'un an, l'ancienne députée UDR de Tarn-et-Garonne Brigitte Barèges entend s'investir "pleinement" dans la campagne des législatives et des municipales, "pour que Montauban continue à rayonner" avec une équipe qu'elle aura choisie.

"Je ne suis pas abattue". Quelques jours après avoir appris la décision du Conseil constitutionnel de la déchoir de son mandat de députée de Tarn-et-Garonne et de la déclarer inéligible de tout mandat pour une durée d'un an, Brigitte Barèges a souhaité rassurer son électoralat.

Certains d'entre vous appellent à manifester, à se révolter. Vous le savez, je suis respectueuse des institutions de la République, même si j'en ai été très souvent la victime", déclare l'élue dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux.

Elle ajoute : "Je voudrais simplement vous dire que l'heure de la reconquête a sonné. Aujourd'hui, la Macronie est à bout de souffle. Voilà pourquoi ils se servent de ces manœuvres politiciennes et des institutions qu'ils ont dévoyées".

Une soirée festive le 28 août prochain

Contrariée, Brigitte Barèges a décidé de s'investir "pleinement" dans la campagne des législatives et des municipales "pour que Montauban ne passe pas entre les mains des gens qui ne la méritent pas et continue à rayonner" avec une équipe qu'elle aura choisie.

Cela a toujours été mon combat, le combat contre l'injustice, le combat contre la corruption. Et je suis sûre qu'avec votre soutien, la victoire sera au rendez-vous", insiste l'ancienne députée UDR de Tarn-et-Garonne.

Déterminée, l'élue invite "tous ceux qui veulent simplement dire qu'ils en ont marre de ce système"

à se réunir pour une soirée festive, le 28 août prochain. Au programme : bilan de la mandature 2024/2025 et actions à venir.

Pour rappel, Brigitte Barèges a été épinglée pour avoir facturé la participation à sa campagne de deux collaborateurs de son cabinet à la mairie de Montauban (un montant de 1.415 euros), alors qu'elle en était la maire.

lopinion.com